

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et assainissement du Cambre d'Aze






communiqué : Ne jetez pas tout à l'égout !

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau, faire la vaisselle ou la lessive.

Une fois salies, ces « eaux usées » sont rejetées dans le réseau d'assainissement jusqu'à la station d'épurations pour y être dépolluées avant rejet dans le milieu naturel.

Mais le réseau d'assainissement est appelé à tort « tout à l'égout », car il n'est pas destiné à tout recevoir.

Voici la liste des produits qui doivent être impérativement recyclés ou déposés dans les poubelles :

	Types de produits	Où les jeter	Conséquences
	Epluchures fruits et légumes	Compostage	Surcoûts de traitement en station d'épuration
	Substances chimiques Peinture, Solvants Diluants, Désherbant Hydrocarbures, huiles de vidange	Déchetterie	Dysfonctionnement grave- pollution de la station d'épuration
	Médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par la station d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques
	Huiles et graisses : friture, cuisson, huile de vidange	Déchetterie	Obstructions réseau Baisse de performances de la station d'épuration
	Objets solides : Mégots, couches, protections hygiéniques, coton-tiges, rouleaux de papier toilettes, lingettes	Poubelles <i>Car même les produits dits biodégradables n'ont pas le temps de se dégrader avant l'arrivée à la station d'épuration</i>	Obstructions du réseau, détériorations des pompes de relevage, sérieux dysfonctionnements dans la station d'épuration

Ces gestes simples, éco-citoyens permettront à nos réseaux d'assainissement et notre station d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation de notre milieu naturel